



GUIDE D'INFORMATION ADMINISTRATIF ET PEDAGOGIQUE

2021-2022

LICENCE 1 PHILOSOPHIE

<https://philosophie.panthéonsorbonne.fr/>

DIRECTEUR DE L'U.F.R. PHILOSOPHIE : Philippe BUTTGEN Directrice adjointe : Ayse YUVA Directeur des études : Alberto NAIBO Permanence hebdomadaire : se renseigner au secrétariat	Responsable du parcours philosophie/ lettres : Ronan DE CALAN Responsable du parcours philosophie/droit : Isabelle AUBERT / Muriel FABRE-MAGNAN Responsable du parcours de logique : Pierre WAGNER Responsable du parcours philosophie-science politique : Eric MARQUER / Bertrand SIMON Responsable du parcours philosophie- sociologie : Laurence RAINEAU/Sophie POIROT-DELPECH Responsable du parcours philosophie/ histoire : Frédéric Fruteau de la clos / Sophie Lalanne
Coordination des sciences humaines Secrétariat de l'U.F.R. philosophie L1 & L2 : 90, rue de Tolbiac – 75634 PARIS cedex 13 Bureau B.701 (ascenseur vert) ☎ 01.44.07.88.32 ✉ philo1@univ-paris1.fr	Horaire pour la scolarité Ouvert du lundi au vendredi De 10h à 12H30 et de 14h à 16h fermé le vendredi après-midi

Lettre du directeur

Au nom de l'ensemble de mes collègues, je vous souhaite la bienvenue à l'UFR de philosophie de l'université Paris1 Panthéon-Sorbonne et le succès dans les études que vous avez entreprises.

Que vous sortiez du lycée ou que vous ayez déjà effectué une première année de licence ou d'autres études, l'année qui s'ouvre est nouvelle et vous permettra de découvrir des matières ou des sujets que vous n'avez pas encore fréquentés. Ces enseignements – philosophie générale, histoire de la philosophie, philosophie morale, philosophie politique, esthétique, épistémologie, logique, etc. – sont conçus de telle sorte que vous allez, d'une année à l'autre, acquérir progressivement les connaissances et les méthodes qui sont nécessaires à une formation philosophique qui, en licence, conjugue le développement de la culture générale, de la connaissance des débats et des auteurs fondamentaux de la philosophie, et l'apprentissage de la rigueur dans l'expression, l'argumentation, la discussion. C'est une particularité de l'université, et notamment de notre université, en comparaison d'autres structures d'enseignement supérieur, que de proposer durant les trois années de la licence une véritable organisation, progressive, du parcours pédagogique de l'étudiant. Une autre particularité de l'université est d'encourager l'esprit de recherche dès la première année de licence.

Vos enseignants sont aussi des chercheurs : une grande partie de leur activité consiste à produire des travaux scientifiques – thèse de doctorat pour les plus jeunes d'entre eux, articles dans des revues de philosophie, essais et ouvrages de recherche. Cette présence de la recherche dans l'université est encore plus sensible en master. Mais elle ne concerne pas que les enseignants ; les étudiants aussi sont invités à lire et à écrire de la philosophie et à mettre en œuvre les exigences de l'esprit critique. On attend d'eux qu'ils pratiquent cette vertu fondamentale : s'efforcer de comprendre ce qu'un auteur ou un interlocuteur veut dire et pourquoi il le dit. Du bachelier jusqu'au professeur, c'est au fond le même travail !

La philosophie telle qu'elle est enseignée ici est marquée par une pluralité d'écoles, de méthodes et d'approches. Nous insistons aussi sur son ouverture à d'autres disciplines universitaires comme le droit, l'économie, la science politique, l'histoire, etc., mais aussi aux sciences, aux pratiques, aux techniques, arts et lettres, aux questions sociales et politiques.

Outre l'assiduité aux enseignements, la remise en temps et heure des travaux du contrôle continu, la présence aux examens, nous attendons beaucoup des étudiants : qu'ils fréquentent longuement les bibliothèques et au premier chef celle du centre Pierre Mendès-France, pour y lire non seulement les textes indiqués dans les bibliographies des enseignements, mais aussi des textes qui n'y figurent pas et que leurs enseignants, à l'occasion, leur recommanderont ; qu'ils aient recours aux tuteurs qui sont à leur disposition lorsqu'ils éprouvent le besoin d'une aide méthodologique ; qu'ils n'hésitent pas à demander des conseils à leurs enseignants ; qu'ils participent aux moments de discussion qui peuvent être organisés au sein des travaux dirigés ; qu'ils commencent aussi à réfléchir à leur projet de poursuite d'étude, de séjour Erasmus dans une université étrangère, ou de professionnalisation à plus long terme. Nous demandons aux étudiants salariés de ne jamais tarder à faire connaître les éventuelles difficultés d'emploi du temps ou de retard dans le travail qu'ils pourraient connaître.

L'UFR propose différents parcours spécifiques qui commencent en première année : philosophie-lettres, philosophie-droit, logique, philosophie-science politique. Ces formations aux emplois du temps exigeants accentuent le lien de la philosophie à d'autres savoirs. Elles favorisent la construction d'un point de vue original et l'acquisition d'une compétence spécifique. Les mêmes exigences sont présentes, en dehors de ces parcours spécifiques, dans la formation classique en philosophie. Bon travail !

Pr. Philippe BUTTGEN
Directeur de l'UFR de philosophie



INFORMATION PEDAGOGIQUE

2021-2022

- [L2K102.119](#) Licence 1 philosophie
- [D2K1W1.119](#) Double Licence 1 philosophie - droit
- [D2K101.119](#) Double Licence 1 philosophie - lettres
- [D2K1L1.119](#) Double Licence 1 philosophie - science politique
- [D2K1J1.119](#) Double Licence 1 philosophie - histoire
- [D2K1B1.119](#) Double Licence 1 philosophie - économie
- [L2K104.119](#) Licence 1 philosophie parcours sociologie

Service de la coordination des sciences humaines

Accueil centrale en sciences humaines	Bureau B701 ☎01.44.07.89.86	csh@univ-paris1.fr	Accueil physique et téléphonique Du lundi au vendredi Fermé le vendredi après-midi 09h30-12h et de 14h à 16h Bureau B701. 7 ^{ème} étage-ascenseur vert
Secrétariat d'histoire de l'art et archéologie	☎01.44.07.88.49	Art1@univ-paris1.fr	
Secrétariat de géographie Adjointe de la responsable	☎01.44.07.88.47	geo1@univ-paris1.fr	
Secrétariat de philosophie	☎01.44.07.88.32	philo1@univ-paris1.fr	
Secrétariat d'histoire	☎01.44.07.88.31	hist1@univ-paris1.fr	

Table des chapitres :

[Calendrier universitaire](#)

[I- Inscription administrative](#)

[II- Inscription pédagogique](#)

[III- Organisation du contrôle des connaissances](#)

[IV- Examens, résultats & relevé de notes, diplômes de DEUG](#)

[V- Validation ou Dispense](#)

[VI- Réorientation](#)

[VII- Messagerie @etu.univ-paris1.fr](#)

[VIII- Environnement Numérique de travail / EPI](#)

[IX- Bibliothèque](#)

[X Tutorat](#)

[XI- PIX](#)

[XII- Sport](#)

[XIII- Langues vivantes et anciennes](#)

[XIV- Information-Orientation-Insertion Professionnelle-Relations Entreprises](#)

[XV- Convention de stage](#)

[XVI- Associations étudiantes](#)

[XVII- Relais Handicap](#)

[XVIII- Pôle de la vie étudiante](#)

[XIX- Salle « libre-service »](#)

[XX- Service inter-universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé](#)

[XXII- Service social](#)

[Contacts scolarités](#)

[Comment faire son emploi du temps](#)

[Horaires des cours et TD](#)

[Connexion IPWEB](#)

[Maquette de licence et double licence](#)

CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

2021-2022

RENTREE UNIVERSITAIRE : Lundi 13 Septembre 2021

Début des cours et TD, sauf pour les TD de droit la semaine suivante.

1^{er} semestre d'enseignement : (13 semaines) :

Du lundi 13 Septembre au vendredi 17 Décembre 2021 au soir

Examens du 1^{er} semestre

Du lundi 4 au samedi 19 janvier 2022

2^{ème} semestre d'enseignement : (12 semaines)

Du lundi 24 Janvier au samedi 23 avril 2022

Examens du 2^{ème} semestre :

Du 4 au 18 mai 2022

2^{ème} chance (Rattrapages) :

Examens (1er et 2^{ème} semestre) :

Du 13 au 30 juin 2022

Vacances universitaires 2021-2022 :

AUTOMNE : samedi 24 octobre à 14h au lundi 1 novembre 2021

FIN D'ANNEE : du samedi 18 décembre inclus au dimanche 2 janvier 2022

HIVER : du samedi 26 février à 14h au dimanche 6 mars 2022

PRINTEMPS : du samedi 24 avril à 14h au dimanche 1 mai 2022.

Jour férié : 11 novembre, 18 avril, 26 mai 2022

A LIRE IMPERATIVEMENT

I- Inscription administrative

L'inscription **administrative est annuelle et obligatoire**. Elle vous confère la qualité d'étudiant et donne lieu au paiement de vos droits d'inscription. L'inscription administrative est indispensable pour réaliser l'inscription pédagogique.

Contact : Centre Pierre Mendès France 90, rue de Tolbiac - 75013 Paris – Bureaux C1104  Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr

Trois inscriptions consécutives en L1/L2 et cinq inscriptions consécutives sur l'ensemble de la licence sont de droit. Au-delà, toute inscription consécutive supplémentaire est soumise à une décision du jury. L'étudiant ne pourra pas procéder à sa réinscription administrative. Il devra s'adresser à sa scolarité.

NB : Pour les étudiants en double licence, 2 inscriptions administratives sont à effectuer (une dans chaque licence).

II- Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est gérée **UNIQUEMENT** par le service de scolarité, bureau B701. Elle est obligatoire et fait suite à votre inscription administrative

L'inscription pédagogique est faite semestriellement en ligne depuis l'application <https://ipweb.univ-paris1.fr/> **avant le début des cours et des TD du semestre concerné**, et selon un calendrier fixé par l'administration de l'UFR et porté à la connaissance des étudiants. En dehors de ces dates aucune inscription pédagogique ne sera prise en compte.

L'étudiant est informé par courriel de la date de l'inscription pédagogique sur son adresse prénom.nom@etu.univ-paris1.fr

L'inscription pédagogique est obligatoire, elle permet l'inscription dans les enseignements, cours et travaux dirigés de passer les examens dans les matières pour lesquels vous êtes inscrits lors de l'inscription pédagogique.

A l'issue des inscriptions pédagogiques, l'étudiant obtient un contrat pédagogique qui récapitule l'ensemble des enseignements à suivre tout au long du semestre. Elle est obligatoire et indispensable pour se présenter aux examens. Sans inscription pédagogique, vos notes et résultats ne seront pas pris en compte.

Pour chaque inscription pédagogique, il existe une possibilité de modification au plus tard dans les deux semaines qui suivent le début du semestre d'enseignement.

Calendrier des inscriptions pédagogiques pour 2021-2022

1 ^{er} semestre	1 ^{ère} année de licence	Les dates des inscriptions pédagogiques seront indiquées aux étudiants lors de la réunion de rentrée puis envoyées par courriel aux étudiants sur prénom.nom@etu.univ-paris1.fr
	2 ^{ème} année de licence	Les dates des inscriptions pédagogiques seront envoyées par courriel aux étudiants sur prénom.nom@etu.univ-paris1.fr Elles se dérouleront le 1 ^{er} septembre 2021.
	L1-L2	L'étudiant ayant raté la date de l'inscription pédagogique devra se présenter avant le 13 septembre ou dès l'obtention de son autorisation d'inscription.
	Modification des modalités de contrôle ou de matières	Avant le 30 septembre 2021
2 ^o semestre	L1-L2	Les dates des inscriptions pédagogiques seront indiquées aux étudiants lors de la réunion de rentrée puis envoyées par courriel aux étudiants sur prénom.nom@etu.univ-paris1.fr Entre la mi-novembre et début décembre.
	Modification des modalités de contrôle ou de matières	Avant le 4 février

Les étudiants peuvent consulter leur inscription pédagogique sur <http://ipconsult.univ-paris1.fr> tout au long de l'année. En cas de réclamation ou de litige, le dernier contrat pédagogique affiché en ligne fera foi.

Emploi du temps A ou emploi du temps B

Il est possible que durant l'année, en raison de la situation sanitaire les cours ou TD soient en demi-groupe pour respecter une distanciation physique, pour cette raison vous devez vous inscrire soit CM/TD A, soit CM/TD B dans tous vos TD et cours et ne pas panacher. A vous de faire très attention au moment de votre inscription pédagogique, aucune modification ne pourra être faite. Ultérieurement.

Cours/TD A : semaine pair, étudiant(e) né(e) un jour pair (exemple 28 janvier, jour pair)

Cours/TD B : semaine impair, étudiant(e) né(e) un jour pair (exemple 29 janvier, jour impair)

L'étudiant ne peut à aucun moment panacher, il faut choisir les **cours A avec les TD-A**, ou **cours B avec TD-B**.

Rappel important : l'étudiant pourra se présenter aux examens uniquement aux matières dans lesquelles il est inscrit pédagogiquement. Dans tous les autres cas, la note ne serait pas prise en compte.

Étudiant salarié : L'étudiant salarié peut demander à s'inscrire dans un/des TD en priorité selon sa contrainte de travail et dans la limite des places disponibles. Il devra se présenter au secrétariat **durant la période d'inscription pédagogique**** muni de l'ORIGINAL de son contrat de travail **mentionnant les heures et jours travaillés**.

*** il est vivement conseillé de se présenter le lendemain de l'IPWEB au secrétariat pour bénéficier des places réservées aux salariés selon les capacités d'accueil. Il peut aussi demander le passage en examen final pour une ou plusieurs matières dans les 2 semaines suivants le début des cours en s'adressant au secrétariat. Il lui sera remis un formulaire de « passage en examen final » (charte de l'étudiant salarié)*

Depuis votre ENT

- vous avez accès à l'**INTRANET** de la **C.S.H.** ou vous pourrez consulter les emplois du temps pour toutes les matières.

- vous avez accès à votre emploi du temps que vous avez constitué lors de votre inscription pédagogique en allant dans **IP**

Etudiant AJAC

AJAC L1-L2	Une seule inscription administrative en licence 2. Lors des inscriptions pédagogiques, l'étudiant devra veiller à s'inscrire en licence 1. Il pourra le faire en passant au bureau B701 avant le 13 septembre 2021. Dans le cas contraire il ne pourra obtenir sa licence 2
AJAC L2-L3	Deux inscriptions administratives mais un seul paiement. Lors des inscriptions pédagogiques, l'étudiant devra veiller à s'inscrire en licence 2 et licence 3 avant le 13 septembre 2021. Dans le cas contraire il ne pourra obtenir sa licence 3

Les matières donnant lieu à bonification sont notées sur 20. Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne.

Les étudiants ayant choisi de suivre un enseignement donnant lieu à bonification peuvent bénéficier d'une majoration maximale de 0,5 point sur la moyenne coefficientée du semestre.

La liste des matières donnant lieu à une bonification, est indiquée sur les maquettes de chaque formation.

III- Organisation du contrôle des connaissances

Le contrôle continu et le contrôle terminal constituent deux modes distincts d'évaluation.

• **Le contrôle continu :**

L'inscription et l'assiduité aux TD sont obligatoires. Il ne peut être toléré plus de **3 absences motivées par semestre**.

Un partiel est organisé à la fin de chaque semestre ou pendant la dernière semaine de votre TD.

La réalisation d'un certain nombre d'exercices par matière (exposés, devoirs maison, devoirs sur table, etc...) est demandée dans le cadre du Contrôle continu des connaissances. Un dossier non rendu ou un exercice non fait entraînera automatiquement la note de 0 à cet exercice. Les exercices peuvent être coefficientés.

En revanche, l'absence au partiel de fin de semestre entraîne une absence, qui empêche la validation du semestre quelles que soient les notes obtenues par ailleurs.

Il est possible que suivant la situation sanitaire d'autres manières d'évaluations ou enseignements soient proposées, il faut donc impérativement lire votre messagerie prénom.nom@etu.univ-paris1.fr régulièrement.

- **L'examen terminal** est un régime dérogatoire. Il est accordé aux étudiants engagés dans la vie active (travailleurs justifiant d'un certain volume horaire mensuel de travail), assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante, chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus, sportifs de haut niveau.

Les étudiants justifiant de l'un de ces motifs doivent déposer une demande **au plus tard 2 semaines après le début des enseignements auprès du secrétariat**.

Les étudiants inscrits à ce régime passeront l'examen terminal selon les modalités d'organisation propres à chaque matière, attention pour certaines matières l'examen terminal se passe lors de la dernière semaine de votre TD.

- **L'étudiant boursier** doit obligatoirement être inscrit en contrôle continu. Il doit être assidu aux cours et aux TD et se présenter à tous les partiels.

ATTENTION : Nous tenons à informer l'étudiant que :

- S'il est absent **aux deux premières séances**, son inscription en T.D. peut être annulée par l'enseignant. Pour autant le **passage en examen terminal n'est pas automatique**. Vous resterez inscrit en contrôle continu sans T.D. et vous ne pourrez pas passer l'examen terminal à la fin du semestre. Vous serez donc noté défaillant dans cette matière.
- S'il n'est pas inscrit pédagogiquement dans une matière même s'il suit les cours ou/et TD, la note ne sera pas prise en compte.

IV- Examens, résultats & relevé de notes, diplômes de DEUG

● **1° Les examens :**

Rappel important : l'étudiant pourra se présenter aux examens uniquement aux matières dans lesquelles il est inscrit pédagogiquement, son emploi du temps est visible tout au long de l'année sur <http://ipconsult.univ-paris1.fr>. Dans tous les autres cas, la note ne serait pas prise en compte.

Les **dates d'examens** sont envoyées **sur vos courriels** prénom.nom@etu.univ-paris1.fr et sont affichées dans les vitrines des secrétariats 2 semaines avant les examens ou peuvent être consultées l'intranet en allant sur **C.S.H.**

La convocation aux examens est disponible sur votre ENT 6 jours avant les examens.

- **Etudiant bénéficiant de conditions d'aménagements d'examens :** devra se rendre au pôle handicap et faire sa prise en charge dès septembre afin de bénéficier des dispositions particulières.

Se présenter à un examen/partiel :

Vous devez vous présenter un **quart d'heure** avant le début de l'épreuve, **être muni OBLIGATOIREMENT de votre carte d'étudiant de l'université** de Paris 1 et respecter la place qui vous a été attribuée (se reporter à la liste d'affichage à l'entrée de l'amphithéâtre). Vous devrez **obligatoirement élarger** avant de rendre votre copie d'examen. Les sorties ne sont autorisées qu'un tiers de temps après le début de l'épreuve

D'autres dispositions peuvent être mises en place par les enseignants et/ou les surveillants notamment concernant le matériel utilisable. Ces dispositions devront être respectées au même titre que celles indiquées ci-dessus.

Une session dite de « seconde chance » (rattrapage) est organisée courant juin pour les étudiants ajournés ou défaillants à la 1^{ère} session de votre année de licence. La note attribuée dans chaque matière à la 2^e chance correspond à la meilleure note obtenue entre les notes à la première et seconde chance. Si vous avez obtenu la moyenne générale sur l'année vous n'avez rien à repasser.

● **2° Les résultats** peuvent être consultés à la fin de chaque session, pendant une période donnée sur : <http://resultat.univ-paris1.fr>

A chaque semestre les notes sont additionnées selon les coefficients déterminés et la moyenne est calculée. Il y a compensation entre les notes d'une même U.E, d'un même semestre, et enfin entre les 2 semestres.

La défaillance à une épreuve entraîne cependant l'impossibilité de faire jouer la compensation dans l'U.E. Toutes les matières en dessous de la moyenne sont à repasser.

- En cas de validation totale de l'année : progression automatique dans l'année supérieure.
- En cas de non validation de l'année : il faudra repasser les matières où vous n'avez pas obtenu la moyenne dans les UE ou dans le semestre.
- **Résultats de la seconde chance** : en cas de non validation de l'année, l'étudiant peut-être ADM, AJAC, Ajourné ou DEF

Explication des types de résultats sur l'année de licence	
ADM	Admis, vous passez automatiquement en année supérieure
AJ	Ajourné, non autorisé à passer en année supérieure. Possibilité de redoubler automatiquement si 1 ^{er} redoublement.
AJAC	Ajourné Autorisé à Continuer : Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous avez au maximum un semestre de retard, vous êtes autorisé à vous inscrire en année supérieure mais vous devez rattraper PRIORITAIREMENT les matières pour lesquelles vous êtes ajourné en année inférieure.
DEF	Défaillant(e): vous ne validez pas l'année et vous ne pouvez pas bénéficier de la compensation entre les semestres
Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres de la licence, en vue de la délivrance du DEUG. Le jury statue souverainement sur les résultats. L'obtention de la licence 1 est obligatoire pour l'inscription en licence 3.	

● **3° Les relevés de notes et diplômes :**

Les relevés de notes sont à télécharger depuis votre ENT, ils sont certifiés par la signature du Président de l'université Panthéon-Sorbonne.

Il vous appartient de bien vérifier que tous les éléments que vous pensez avoir obtenus y sont inscrits. En cas d'erreur matérielle, le délai de **recours est de deux mois**.

Retirer son diplôme	DEUG et LICENCE
Bureau C1102 90, rue de Tolbiac 75013 Paris. secdip@univ-paris1.fr	https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/delivrance-diplomes

V- Validation ou Dispense

L'étudiant ayant validé une ou plusieurs matières dans l'enseignement supérieur (cursus antérieur) peut faire une demande de validation d'enseignement auprès du secrétariat avant le 30 octobre. L'étudiant devra fournir les justificatifs des résultats déjà obtenus (original et copie). Ces dispenses d'enseignement ne sont pas automatiques et font l'objet d'un avis pédagogique.

Une dispense donnée en raison d'une situation particulière n'est valable que pour une année universitaire. L'étudiant redoublant devra donc repasser la matière s'il ne l'a pas obtenu dans son UE ou son semestre.

VI- Réorientation

Tout étudiant peut demander une réorientation à l'issue du S1, S2, S3 et S4 de licence ([se renseigner début novembre](#)). La commission de réorientation examine les demandes des étudiants et se prononce sur les matières pouvant être validées et sur les obligations d'études dans le cadre du nouveau cursus. En cours de licence, des réorientations sont possibles en usant des passerelles prévues pour l'accès aux différentes formations. L'étudiant qui change de filière au sein de l'Université Paris 1 conserve les unités et les enseignements capitalisés qu'il a validés lorsque ceux-ci figurent au programme de la nouvelle filière avec le même régime de contrôle des connaissances.

La DPEIP-SCUIO vous accompagne en vous proposant des ateliers et des conseils personnalisés pour préparer votre dossier. Nous vous rappelons que vous devez obligatoirement passer par le SCUIO pour faire valider votre choix de réorientation.

Contact SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation)
<http://www.univ-paris1.fr/formations/sorienter>

Bureau C.09.01 au centre PMF (Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac 75013 Paris) du mardi au vendredi de 9h30 à 17h
Tél : 01.44.07.88.56 du lundi au vendredi de 14h à 17h scuio@univ-paris1.fr

VII- Messagerie @etu.univ-paris1.fr

Il est essentiel d'activer et de lire votre messagerie @etu.univ-paris1.fr pour vous connecter à l'ensemble des services numériques de l'université ainsi que pour recevoir les toutes les informations importantes (inscription pédagogique, date d'examen,) envoyées par votre UFR.

Toutes les informations concernant votre scolarité sont envoyées sur votre messagerie prenom.nom@etu.univ-paris1.fr.

La correspondance avec le service de scolarité doit se faire uniquement depuis l'adresse de messagerie étudiante.

Remarque : En cas de perte de mot de passe, il faut cliquer sur mot de passe oublié, un code de réinitialisation vous sera envoyé par SMS, si vous avez entré votre numéro de portable sur **Mon compte Paris 1**.

VIII- Environnement Numérique de travail / EPI

ENT : Environnement Numérique de travail

L'environnement numérique de travail (ENT) <http://ent.univ-paris1.fr> vous permet d'accéder :

- à votre espace de stockage personnel et les espaces partagés auxquels vous avez accès (bureau virtuel / documents en ligne) ;
- à l'annuaire des étudiants, des enseignants et personnels, et des structures de l'université ;
- aux services pédagogiques (Espaces Pédagogiques Interactifs EPI, plate-forme de formation).

et de consulter :

- vos inscriptions pédagogiques (*inscriptions dans les matières*)
- vos dates d'examens ;
- vos notes et résultats ;
- votre dossier de scolarité ;
- votre compte lecteur en bibliothèque.

Pour en savoir plus : cf le « Guide des usages du numérique »

EPI : L'Espace Numérique Interactif

L'Espace Numérique Interactif (EPI), site où les enseignants peuvent déposer un cours ou un devoir. Les examens peuvent aussi se dérouler sur l'EPI.

IX- Bibliothèque

Service commun de la documentation--Bibliothèque du Centre Pierre Mendès-France--5^{ème} étage

Ouverture :

- du lundi au vendredi de 9 h à 20 h
- samedi de 9 h à 13 h

Fermeture : pendant les vacances, vérifier les horaires sur le site

Pour vos recherches et informations complémentaires :

- Adressez-vous aux bureaux des renseignements
- Consultez le site web de la bibliothèque : <http://www.pantheonsorbonne.fr/bibliotheques/trouver/une-bibliotheque/bibliotheque-pierre-mendes-france/>

X Tutorat

Service d'aide méthodologique, le tutorat offre, sous forme de permanences hebdomadaires en libre accès, une aide supplémentaire aux étudiants de premier cycle en Sciences Humaines à Paris I, dans leur travail universitaire. Conseils pratiques et / ou théoriques, accompagnement préparatoire aux examens, devoirs et exposés sont dispensés par les tuteurs, eux-mêmes étudiants avancés (master ou doctorat), lors d'entretiens personnalisés à votre initiative, tout au long de l'année. Vous pourrez rencontrer les tuteurs en salle de travail des Sciences Humaines: **Salle C1604** 16^{ème} étage ascenseurs « rouge »

Le tutorat ouvre fin septembre, un courriel vous sera envoyé pour vous indiquer les jours de permanences.

XI- PIX

PIX est une plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. A travers des épreuves, elle apporte un diagnostic précis des acquis des étudiants. Aucun bureau ne reçoit les étudiants, ils seront contactés par courriel. Site internet <http://www.pantheonsorbonne.fr/services/sun/pix/>

XII- Sport

Site <https://sport.pantheonsorbonne.fr/>

90, rue de Tolbiac Bureau C8 01 (8^{ème} étage ascenseur vert) - Centre PMF

Le sport à l'université regroupe 2 entités

Pour l'une ou l'autre vous devez présenter un certificat médical français de non contre-indication à la pratique sportive lors du 1^{er} cours, où il sera précisé en compétition pour l'AS, pour valider votre inscription.

L'UEFAPS qui a en charge l'organisation des enseignements (+ de 60 activités) en formation qualifiante (UE/Bonus) ou en Formation Personnelle (FP). Ces activités sont proposées gratuitement et sont encadrées par des spécialistes. Les activités proposées en FP ne sont pas notées contrairement aux 2 autres, ce qui ne vous dispense pas du respect des règles d'assiduité comme pour tout autre ainsi qu'un accueil et un suivi des Athlètes de Haut Niveau (AHN).

L'Association sportive (Bureau. C8-03) pour les compétitions, les stages, les tournois et les festivals. Pour s'y inscrire, prévoir un coût de 30€, libérer votre jeudi après-midi et contacter l'enseignant responsable de l'activité.

Vous êtes étudiant en L1/L2 : Vous avez la possibilité d'obtenir un bonus ouvert à tous, du L1 au M1, jusqu'à 0.5 points sur la moyenne du semestre ou un élément d'UE (suivant votre UFR, note d'option sport nécessitant une présence complète) en le choisissant lors de votre inscription pédagogique et en pratiquant une activité physique et sportive pendant un ou 2 semestres selon votre maquette. Cette inscription à l'enseignement ne sera validée que si vous vous inscrivez à un groupe de Td sur le site Réservasport accessible depuis votre ENT.

<https://ent.univ-paris1.fr/reservasport>

N.B : Les éventuelles inscriptions pédagogiques faites lors des IPWEB ne vous garantissent pas une inscription à une activité sportive, seul le passage par Réservasport le permet en vous inscrivant sur un groupe de TD associé à l'activité.

Réserve sport sera ouvert uniquement du :

Le jeudi 9 septembre dès 12h00 jusqu'au **vendredi 10 septembre** 22h00 inclus+ d'infos sur notre site intranet accessible depuis votre ENT: <https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/services-centraux/intranet-uefaps> (le planning des activités sera mis en ligne début septembre).

La procédure à suivre sera précisée sur ce site.

Important :

- Avant de s'inscrire, aller sur le site pour consulter les exigences des enseignants et vérifier le niveau attendu pour chaque activité. Pour certaines activités il y a même des vidéos pour vous aider.
- Vérifier l'adresse des installations pour **prévoir les temps de déplacements dans son emploi du temps** (<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/services-centraux/intranet-uefaps/installations-sportives>)
- Un certificat médical de non contre-indication mentionnant l'activité pratiquée + compétition à préciser pour ceux qui le souhaitent (voir modèles à télécharger sur le site UEFAPS et de l'AS) est obligatoire pour pouvoir pratiquer. Il sera à remettre à l'enseignant au 1^{er} cours. Attention pour certaines activités (boxe, rugby,...) un examen plus approfondi est nécessaire ; ce qui suppose d'anticiper pour pouvoir présenter le certificat lors du 1^{er} cours.

L'inscription ne sera définitive qu'une fois le niveau validé par l'enseignant et le certificat médical remis au 1^{er} cours. L'inscription se fait pour chaque semestre. au second semestre celle-ci a lieu en janvier.

*Début des enseignements le **lundi 13 Septembre 2021***

N.B : Toute absence non signalée auprès de l'enseignant avant le 1^{er} cours entrainera l'annulation de l'inscription pour les Bonus et FP. L'UE et le Bonus sont évalués en Contrôle Continu (C.C).

AUCUNE AUTORISATION PAPIER NE SERA DELIVREE EN COURS

En fonction des places disponibles, une deuxième activité pourra être choisie après la campagne d'inscription Réserve sport. Pour cela, contacter préalablement par mail l'enseignant en charge du créneau horaire qui vous intéresse dont vous trouverez les coordonnées sur le site de l'UEFAPS ou l'intranet.

XIII- Langues vivantes et anciennes

Calendrier du Département Des Langues 2021-2022 (informations pour les étudiant.e.s)

Le Département des Langues est situé au Centre PMF-Tolbiac, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris, ascenseur vert, 7^e étage, couloir A.

Le département des langues vous accueille les **lundis, mardis et jeudis** au **bureau A702**.

Les horaires sont les suivants : de 9h30 à 12h30, puis de 14h00 à 16h30.

Fermé les mercredis et vendredis.

Vous trouverez toutes les informations sur le site du DDL : <https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>

I- Les inscriptions en langues

1- TD et test de niveau en ligne :

Les étudiant.e.s ont accès au planning des TD de langue sur le site du DDL :

<https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/planning/>

Il existe 6 niveaux différents, du niveau 1 au niveau 6 (= de A1 à C2 selon le cadre de référence européen des langues).

Pour bien choisir son niveau, les étudiant.e.s peuvent passer un test en ligne pour certaines langues :

<https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/tests/>

Les étudiant.e.s trouveront également au moment de leur inscription dans le TD de leur choix un tableau leur donnant des informations/explications pour bien choisir son niveau.

2 - Inscription en TD (contrôle continu) :

Les étudiant.e.s qui souhaitent s'inscrire en TD doivent s'inscrire à un TD sur le serveur Reservalang.

Voir site: <https://rlang.univ-paris1.fr>

Attention : les inscriptions sont semestrialisées. N'oubliez pas de renouveler votre inscription pour le semestre 2.

<u>Dates d'ouverture du serveur RESERVALANG:</u>	
<u>Uniquement les langues obligatoires:</u> LV1, LV2, langues anciennes	
Semestre 1	Du jeudi 9 septembre 2021 à partir de 07h30 Au dimanche 03 octobre 2021 jusqu'à 23h59
Semestre 2	Du jeudi 20 janvier 2022 à partir de 07h30 Au Dimanche 13 février 2022 jusqu'à 23h59

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en bonus doivent retirer un formulaire au Département Des Langues ou le télécharger sur le site Internet.

Les étudiants redoublants qui ont déjà validé la langue l'an dernier ne doivent pas se réinscrire !
Les étudiants en double cursus ne doivent prendre qu'une seule inscription pour chaque langue nécessaire ! - Inscription à l'Examen Terminal (ET).

Les étudiant.e.s inscrits à l'Examen Terminal ne suivent pas les enseignements en TD.

Aucune inscription à l'Examen Terminal en langues n'est possible sur Reservalang.

Dates limite des inscriptions pour l'examen terminal qui concernent les niveaux 3/4/5/6 (pas d'ET aux niveaux 1 et 2)

Les inscriptions se font directement auprès du Département Des Langues

Semestre 1	Vendredi 22 octobre 2021 jusqu'à 12h30
Semestre 2	Vendredi 18 février 2022 jusqu'à 12h30

Les étudiant.e.s qui souhaitent s'inscrire à l'Examen Terminal doivent remplir les conditions suivantes :

- E. Cette inscription n'est possible que sur **justificatif écrit** relatif à une **activité salariée**, une **inscription en double parcours** ou à un **empêchement majeur justifié écrit**.
- F. **Si les disciplines principales sont en Contrôle Continu**, aucune demande d'inscription à l'Examen Terminal pour la langue **ne sera acceptée**.

Si ces conditions sont remplies, il faut contacter le Département Des Langues en joignant votre justificatif.

II- Calendrier des TD et dates des partiels (voir calendrier universitaire) :

Semestre	Début des TD de langues	Fin des TD de langues	Dates des partiels dans le cadre du contrôle
			continu (le partiel aura lieu lors du dernier TD)
S1 (13 semaines de TD)	Lundi 13 septembre 2021	Samedi 18 décembre 2021	Du lundi 13 décembre au samedi 18 décembre 2021 : durant la 13e et dernière semaine de TD
S2 (12 semaines de TD)	Lundi 24 janvier 2022	Samedi 23 avril 2022	Du Mardi 19 avril au samedi 23 avril 2022 : durant la 12e et dernière semaine de TD

Rappel : Le contrôle continu compte pour 60% et le partiel pour 40% de la note finale.

III- Calendrier de l'Examen Terminal (ET) en langues

Les étudiant.e.s qui ne se seront pas inscrit.e.s à l'ET ne pourront pas passer les examens :

Conditions d'inscription	En niveaux 3, 4, 5, 6 sur justificatif (exemple : attestation d'employeur pour étudiant.e.s salarié.e.s). La carte d'étudiant (ou à défaut CNI, passeport, permis de conduire) est obligatoire afin d'émarger avant d'entrer en amphi.
Examen terminal Semestre 1	Il s'agit d'un examen écrit : lieu : Centre PMF-Tolbiac durée : 1h30 en amphithéâtre Pour toutes les langues : date : samedi 15 janvier 2022 Les horaires vous seront précisés avant la fin 2021.
Examen terminal Semestre 2	Il s'agit d'un examen écrit : lieu : centre PMF-Tolbiac durée : 1h30 en amphithéâtre Pour toutes les langues : date : samedi 14 mai 2022 Les horaires vous seront précisés au plus tard en mai 2022.

IV- Les résultats

Ils seront affichés sur l'ENT de chaque étudiant au fur et à mesure de la saisie par les enseignants.

Les étudiant.e.s doivent surveiller leur ENT afin de **résoudre les problèmes avant les délibérations des jurys** dans les UFR.

Si la langue et le niveau n'apparaissent pas sur votre ENT, cela signifie que vous n'avez pas d'inscription en langue.

V- Les examens de rattrapage (session 2)

Les étudiant.e.s qui ne se seraient pas inscrit.e.s en langues en session 1 ne seront pas autorisé.e.s à composer pour l'examen de rattrapage tant qu'ils n'auront pas régularisé leur inscription.

L'inscription en session 1 est en effet obligatoire pour pouvoir composer au rattrapage.

Si vous n'êtes pas à jour de votre inscription en session 1 (S1 et/ou S2), vous devez contacter ou venir au Département Des Langues pour réaliser une inscription tardive.

Dates des examens de la session 2:

Pour figurer sur la liste des rattrapages il faut avoir fait votre inscription en début d'année (en septembre pour

le S1 et en janvier pour le S2).

Vous devez surveiller vos inscriptions sur votre ENT (la langue et le niveau doivent apparaître)

Toutes langues Semestre 1	<u>Il s'agit d'un examen écrit</u> Lieu : Centre PMF- Tolbiac Durée : 1h30 Toutes les langues du semestre 1 : Date : samedi 18 juin 2022 Horaires et amphis seront communiqués sur le site des langues au plus tard en mai 2022
Toutes langues Semestre 2	<u>Il s'agit d'un examen écrit</u> Lieu : Centre PMF Durée : 1h30 Toutes les langues du semestre 2 : Date : samedi 25 juin 2022 Horaires et amphis seront communiqués sur le site des langues au plus tard en mai 2022

VI- Contacts et adresses mails pour chaque langue

Le Département Des Langues se trouve au **centre PMF-Tolbiac, ascenseur vert, 7e étage, couloir A.**

Nom	Responsabilité	Téléphone
Mme Drapeau	Scolarité et TOEIC/TOEFL	01 44 07 88 17
Mme Jimenez	Scolarité et étudiants en situation de handicap	01 44 07 85 87
Mme Sylla Koita	Scolarité	01 44 07 88 23
Mme Lamari	Scolarité	01 44 07 86 16
	Scolarité	01 44 07 85 88
Mme Mondésir	Gestion financière du TOEIC/TOEFL	01 44 07 88 19

Langue	Adresse mail
Allemand	Allemand.DDL@univ-paris1.fr
Anglais	Anglais.DDL@univ-paris1.fr
Arabe	Arabe.DDL@univ-paris1.fr
Chinois	Chinois.DDL@univ-paris1.fr
Espagnol	Espagnol.DDL@univ-paris1.fr
FLE (Français langues étrangères)	FLE.DDL@univ-paris1.fr
Grec ancien	Langues-Anciennes.DDL@univ-paris1.fr
Hittite	Langues-Anciennes.DDL@univ-paris1.fr
Italien	Italien.DDL@univ-paris1.fr
Japonais	Japonais.DDL@univ-paris1.fr
Latin	Langues-Anciennes.DDL@univ-paris1.fr
Néerlandais	Neerlandais.DDL@univ-paris1.fr
Portugais	Portugais.DDL@univ-paris1.fr
Russe	Russe.DDL@univ-paris1.fr

XIV- Information-Orientation-Insertion Professionnelle-Relations Entreprises

Pour construire son projet d'études et projet professionnel :

- Informations générales sur l'Université Paris 1.
- Informations sur l'offre de formation et les poursuites d'études, à Paris 1 et ailleurs.
- Accompagnement sur les candidatures : réorientation de fin de semestre ou fin de L1 ou L2, choix de parcours en L3, choix de masters, césure...
- Documentation sur les secteurs d'activités, les métiers, les concours de la fonction publique.

Adressez-vous au **Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO)**

Bureau C.09.01 Centre PMF du mardi au vendredi de 9h30 à 17h

01.44.07.88.56 du lundi au vendredi de 14h à 17h

scuio@univ-paris1.fr

<https://www.pantheonsorbonne.fr/formations/sorienter>

❖ Pour préparer son insertion professionnelle :

- Des offres de stage et d'emploi diffusées sur la plateforme web Réseaupro : *Rubrique Réseaupro sur l'ENT*
- Des ateliers et des entretiens individuels pour CV, lettres de motivation, entretien d'embauche : baip@univ-paris1.fr
- Des rencontres avec des entreprises pour des conférences et des journées de recrutements : <http://www.pantheonsorbonne.fr/insertion-professionnelle/>
- Un accompagnement pour la création d'activité : baip@univ-paris1.fr

XV- Convention de stage

Se référer à la procédure indiquée en ligne : ENT -INTRANET - CSH

Les conventions de stage s'établissent et se gèrent en ligne depuis l'**application P-stage** disponible via l'**ENT : onglet scolarité**.
Vous devez contacter l'enseignant responsable de la licence pour connaître le nom de l'enseignant à inscrire sur la convention de stage.

Les conventions de stage sont à déposer pour signature :

Vous devez joindre une lettre de motivation et votre attestation d'assurance de responsabilité civile

- Histoire de l'art & archéologie : 3 rue Michelet 75006 Paris- 1ère étage secrétariat ou Stages.insertionprof-ufr03@univ-paris1.fr
- Histoire : 17, rue de la Sorbonne 75005 Paris- escalier C, 2ème étage droite ou stageufr09@univ-paris1.fr
- Géographie : 90, rue de Tolbiac 75013 Paris, bureau B701-7ème étage ou geo1@univ-paris1.fr
- Philosophie : 90, rue de Tolbiac 75013 Paris, bureau B701-7ème étage ou philo1@univ-paris1.fr

XVI- Associations étudiantes

Liste des associations consultable en ligne <https://www.pantheonsorbonne.fr/etudiant/vie-associative/les-associations/>

Locaux étudiant situés au 9^{ème} étage.

XVII- Relais Handicap

Pôle Vie Etudiante – relais handicap

Bureau B11.11 (11^{ème} étage-ascenseur jaune)

La structure d'accueil et d'accompagnement des étudiants handicapés est l'interlocuteur privilégié, mais non exclusif, des étudiants en situation de handicap. A ce titre, elle participe à l'analyse des besoins de ces derniers en collaboration avec la médecine préventive, elle veille au suivi et à la mise en œuvre des mesures de compensation octroyées à l'étudiant, qu'elles concernent la formation, la vie universitaire ou l'aménagement de la passation des examens. Elle assure également l'interface entre les différents acteurs et partenaires partie prenante dans le déroulement des études de l'étudiant handicapé : équipes pédagogiques, SSU, SCUIO etc.

La procédure doit être renouvelée à chaque année universitaire, l'obtention des aménagements se fait en deux temps :

- 1) Prendre rendez-vous avec votre référente handicap. **Pour les sciences humaines : Véronique PERCY** 01.44.07.89.27 (veronique.percy@univ-paris1.fr) et/ou (handi@univ-paris1.fr). Après avoir rédigé un plan d'accompagnement avec votre référente handicap.
- 2) Prendre rendez-vous avec le service santé universitaire (SSU) Tél. : 01 44 07 89 27. Il vous demande des documents médicaux récents et rédige une proposition d'aménagement des études et des examens. Cette proposition est ensuite transmise au relais handicap, et **fait l'objet d'un arrêté signé par la Présidente de l'Université.**

Dates importantes pour l'obtention de votre Plan d'accompagnement (PAEH)

Pour le premier semestre :

- **Début novembre**, date limite d'obtention de votre PAEH auprès du Relais Handicap, passé ce délai il n'est plus possible d'obtenir d'aménagements pour les examens du premier semestre.

Pour le second semestre :

- **Début mars**, date limite d'obtention de votre PAEH auprès du Relais handicap, passé ce délai, il n'est plus possible d'obtenir des aménagements ni pour les examens du second semestre, ni pour la session de rattrapage.

Attention : si vous avez fait les démarches nécessaires au premier semestre et que vous avez reçu votre arrêté, il n'est pas utile de refaire les démarches pour le second semestre, sauf avis contraire du relais handicap ou du SSU.

Pour toutes informations complémentaires : <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>

5 grands axes :

- Le handicap
- La Santé et le social
- La culture
- L'engagement étudiant
- La vie associative

Une adresse courriel : sve@univ-paris1.fr

Facebook : Vie Etudiante - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le PVE est situé au centre Panthéon, 12, place du Panthéon 75005 Paris – rez-de-chaussée (cour d'honneur) et au centre Pierre-Mendès France (relais handicap), 90, rue de Tolbiac 75013 Paris

Social :

Les étudiants peuvent faire des demandes d'aides financières (demandes d'exonérations des frais d'inscriptions, demande d'aides FSDIE – Aides sociales, demande d'aide au Crous,)

Pour les demandes d'exonération, le dossier est à télécharger sur l'intranet étudiant. Les dates de retour de dossiers sont inscrites sur le dossier. 4 commissions ont lieu tous les ans de juillet à décembre.

Adresse courriel contact : exoneration@univ-paris1.fr

Pour l'ensemble des demandes d'aides financière, il est nécessaire de prendre contact avec le service social du Crous par courriel à l'adresse social.pantheon@univ-paris1.fr

Adresse courriel contact : sos-precarite@univ-paris1.fr

Adresse : Pôle de la Vie Etudiante – Centre Panthéon – 12 Place du Panthéon – Cour d'honneur – Paris 5^{ème}

Téléphone : 01 44 07 77 64 ou 01 44 07 78 03

Santé :

Bilan de santé - Vaccinations - Psychologues - Médecins - Le Service de Santé Universitaire est disponible tous les jours par courriel pour demander un rencontrer un professionnel de santé. La prise de rendez-vous peut se faire sur le site Doctolib.

Adresse courriel : siumpps@univ-paris1.fr

Adresse : Service de Santé Universitaire – Centre Pierre-Mendès France – 90, rue de Tolbiac – 8^{ème} étage

Téléphone : 01.44.07.89.50

La culture :

Le pôle de la vie étudiante propose différentes activités culturelles aux étudiants :

- manifestations culturelles
- ateliers de pratique artistiques (théâtre, écriture, radio...) annuels et gratuits, ouverts à tous et « bonifiés » pour certains.
- Places de théâtre à prix réduits / actualité culturelle parisienne
- Le festival du Film Court de Paris 1

Plusieurs adresses courriels :

- pour les ateliers culturels (bonifiant et non bonifiant) : ateliers@univ-paris1.fr

- pour le Festival du Film Court : festivalfilmcourt@univ-paris1.fr

- pour toutes les autres demandes : sve@univ-paris1.fr

Adresse : Pôle de la Vie Etudiante – Centre Panthéon – 12 Place du Panthéon – Cour d'honneur – Paris 5^{ème}

Téléphone : 01 44 07 78 03

L'engagement étudiant :

Engagé dans une association ? Volontaire en service civique ? Bénévole dans une structure ?

L'université reconnaît tout types d'engagement par une bonification. Un appel à candidature est envoyé à tous les étudiants au cours du 1^{er} semestre pour un dépôt de dossier en avril et une bonification au 2nd semestre.

Une adresse courriel : engagement@univ-paris1.fr

Adresse : Pôle de la Vie Etudiante – Centre Pierre-Mendès France – 90 Rue de Tolbiac – 11^{ème} étage – Paris 13^{ème}

XIX- Salle « libre-service »

Un certain nombre de **salles informatiques libres** d'accès sont accessibles aux étudiants sur présentation de la carte d'étudiant.

Tour B, 14^{ème} étage, salle B14.03

Horaires :

- De septembre à juin : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30
- Du 1^{er} au 15 juillet : du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00

XX- Service inter-universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé

L'équipe du SIUMPPS est composée de 4 médecins, 2 psychologues, deux infirmières et une secrétaire. L'infirmière vous reçoit, vous informe et vous conseille lors des entretiens de prévention en matière de santé, contraception, diététique. Une large documentation sur la santé est à votre disposition.

Une visite médicale est à effectuer pour les étudiants inscrits en licence (décret 2008-1026 7 octobre 2008). Vous pouvez répondre à une convocation qui vous parvient par courriel dans l'année ou vous présenter spontanément (l'essentiel étant que chacun puisse être vu au cours de l'année universitaire).

Bureau B808, 90, rue de Tolbiac 75013 Paris

XXII- Service social

Vous rencontrez des difficultés temporaires familiales, financières et sociales ? Les assistants sociaux du Crous sont présents au sein de votre établissement pour vous aider à surmonter ces moments difficiles.

Les assistants sociaux vous reçoivent tous les matins, sans rendez-vous, de 9h30 à 11h30, sauf le mardi, jour de fermeture au public.

Centre Pierre Mendès France
90, rue de Tolbiac – 75013 Paris
8^{ème} étage –

CONTACTS SCOLARITES

Langues	Bureau A702	01.44.07.88.19
Sport	Bureau C801 uefaps@univ-paris1.fr	01.44.07.88.96

UFR 03 - Histoire des arts & archéologie Licence 3 et Master	3, rue Michelet – 75006 Paris Bureau 102, 2° étage L3UFR03@univ-paris1.fr	01.53.73.10.93
UFR 08 – Géographie Licence 3 et Master	191, rue Saint Jacques – 75005 Paris L3GEO@univ-paris1.fr	01.44.32.14.05
UFR 09 - Histoire Licence 3 et Master	17, rue de la Sorbonne – 75005 Paris Escalier C - 2°étage philolic@univ-paris1.fr	01.40.46.27.89
UFR 10 - Philosophie Licence 3 et Master	17, rue de la Sorbonne – 75005 Paris Escalier C - 1°étage philolic@univ-paris1.fr	01.44.46.31.76

Comment faire son emploi du temps

Horaires des cours et TD disponibles sur :

<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/coordination-des-sciences-humaines/horaires-cours-td>

- 1- Il est vivement conseillé de prendre connaissance de la **MAQUETTE** pédagogique concernant votre licence
- 2- Munissez-vous de vos horaires de cours et TD :
- 3- Prendre une feuille blanche et poser les jours et les horaires en colonne
- 4- Placer les cours obligatoires (cours magistraux) en priorité
- 5- Ensuite seulement, placer les TD
- 6- Aucune matière ne doit se superposer
- 7- Laissez-vous du temps pour aller en bibliothèque, évitez d'enchaîner les CM ou TD sans pause.
- 8- Les plannings à jour est consultable en ligne sur votre **ENT, intranet, sciences humaines L1&L2**

<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/coordination-des-sciences-humaines/horaires-cours-td>

Attention : Pour chaque matière vous devez choisir un cours et un TD.

Certaines matières n'ont que des TD, dans ce cas choisir un seul TD ou n'ont que des cours, choisir un seul cours.

Si vous choisissez un TD A, tous vos TD et COURS devront être choisi en A, vous ne devez pas panacher. Il est possible qu'en cas de situation sanitaire , l'option semaine A ou semaine B soit mise en place, soit un enseignement en présentiel tous les 15 jours.

Exemple : semestre 1

1°SEMESTRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H-9H	CM-A 8H-9H30 Art des mondes anciens				CM-A 8H-10H Philo générale complémentaire	
9H-10H						
10H-11H		GR-A 10H-11H30 Méthodologie				
11H-12H	GR-A 11H-13H Histoire de la philo					Langue vivante 11H-12H30
12H-13H						
13H-14H						
14H-15H					GR-A 14H-17H Philo morale	
15H-16H						
16H-17H		CM-A 16H30-18H30 Logique et philo				
17H-18H				GR A 17H-19H Philo générale		
18H-19H	CM-A 18H-20H Mathématiques					
19H-20H						

2- Lieux des enseignements

Centre PMF, 90 rue de Tolbiac 75013 Paris

Les amphis sont situés au rez de chaussé, les salles dans les étages.

Ascenseur vert du 4° au 9° étage Tour A-B-C

Ascenseur jaune du 11° au 16° étage Tour B-C

Ascenseur rouge du 16° au 22° étage Tour C

B 12 01 : **B** correspond à la tour -- **12** à l'étage – **01** à la porte = **B1201 se situe au 12° étage tour B**

17, rue de Tolbiac, 10 mn à pied du 90 rue de Tolbiac ou le bus 62 en direction de « porte de France », 2 stations par le bus

Centre Cassin, 17, rue saint Hippolyte 75013 Paris, 15 mn (environ) en bus 83 descendre après « les Gobelins »

Inscription Pédagogique par internet

DATES DE CONNEXION

Licence 1 : La date des inscriptions pédagogiques vous sera communiquée le jour de la réunion de rentrée

Licence 2 : La date des inscriptions pédagogiques vous sera communiquée par messagerie fin aout.

La connexion se fait à **une date et un horaire très précis**, site de connexion

<http://ipweb.univ-paris1.fr>

Si vous manquez cette date, il faudra vous présenter, bureau B701 pour procéder à votre inscription pédagogique, vu la situation sanitaire une autre procédure pourra être mise en place, elle vous sera communiquée par courriel sur @etu.univ-paris1.fr

PRESENTATION

Le service d'inscription pédagogique à distance permet à l'étudiant de :

- S'inscrire aux cours et TD
- Choisir les groupes auxquels il souhaite être affecté, **le nombre de places dans les groupes et certaines matières est limité**
- Valider son inscription pédagogique de façon complète,
- Visualiser son contrat pédagogique et l'imprimer.
- **Après avoir validé le contrat pédagogique, Vérifier que toutes les matières ont bien un TD et un cours, selon ce qui est prévu dans la maquette si ce n'est pas le cas recommencer la procédure, l'inscription n'a pas été prise en compte.**
- Attention, vous êtes plusieurs étudiants à vous connecter en même temps

PROCEDURE D'INSCRIPTION IP WEB

0

Muni de la brochure « horaires » composez votre emploi du temps sur une feuille de papier.

Vous trouverez les horaires mises à jour sur

<http://www.univ-paris1.fr/services/coordination-des-sciences-humaines/> Licence 1 & 2

1

Saisir **votre nom utilisateur (login ou identifiant)** puis **votre mot de passe**.

2

Cliquez sur la licence dans laquelle vous devez vous inscrire, puis cliquez sur **continuer** en bas à droite

Vérifier/ modifier votre adresse permanente puis cliquer sur **continuer** en bas à droite


3

Inscription aux matières.

- Vous choisissez toutes les matières que vous allez suivre **par semestre**
- Sur la gauche de l'écran, vous trouverez la légende
- Quand vous avez un Carré orange, vous avez plusieurs choix
- Cliquez sur continuer pour passer à la page de l'emploi du temps

4

Choix des horaires de TD et de cours

- La liste des groupes de TD/cours apparaît sur l'écran
- Choisir un TD/cours par matière,
- Les TD précédés du symbole  sont complets
- Si TD est complet, choisir un autre TD en veillant au chevauchement éventuel sur votre emploi du temps.
- Cliquez sur continuer

5

Valider votre emploi du temps

Le tableau recense l'ensemble des enseignements auxquels vous souhaitez vous inscrire ainsi que les groupes dans lesquels vous êtes affecté.

- Cliquez sur le bouton "**Valider inscription**" pour que votre inscription soit prise en compte.
- En cas d'erreur d'emploi du temps, cliquez sur « **modifier inscription** »
- Cliquez sur continuer

6

Contrat pédagogique

Imprimer ou sauvegarder votre contrat pédagogique, il est indispensable de le présenter pour toutes modifications ou contestations.

Vérifier que toutes vos matières ont bien un TD et un cours selon ce qui est prévu sur la maquette, si ce n'est pas le cas recommencer la procédure, l'inscription n'a pas été prise en compte

7

Vérifier votre contrat pédagogique

Muni de la brochure « horaires » et votre CONTRAT pédagogique, veuillez vérifier qu'il n'y ait pas de chevauchement entre vos cours et vos TD, si un cours ou un TD n'est pas mentionné, l'inscription n'a pas été prise en compte. Si tel est le cas, vous pouvez procéder à une modification en recommençant l'opération.

A chaque modification, vous devez valider votre inscription pédagogique en allant en dernière page »valider votre inscription ».Dans le cas contraire vous perdrez toutes vos données.

Vous trouverez les horaires mises à jour sur

<http://www.univ-paris1.fr/services/coordination-des-sciences-humaines/Licence 1 & 2>

ATTENTION :

- à la fin de la procédure, vous devez vérifier si toutes vos matières et TD figurent bien sur l'emploi du temps. Si ce n'est pas le cas, il faut le refaire la procédure, l'inscription n'a pas été prise en compte.

-si la matière de votre choix n'est plus accessible vous devez obligatoirement en sélectionner une autre. Les places de TD sont limitées en fonction de la capacité des salles.

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

1° semestre

<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/coordination-des-sciences-humaines/horaires-cours-td>

Les horaires sont classés par composantes

2019-2024

LICENCE 1^{ère} année PHILOSOPHIE PROPEDEUTIQUE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmt	ECTS élmt	ECTS U.E	
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives							
U.E. Fondamentale	3	Matière obligatoire							
		Philosophie générale	13	13	91h	1	5	16	
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13		1	5		
		Philosophie morale	19.5	19.5		1	6		
U.E. Complémentaire	2	Matière obligatoire							
		Philosophie générale complémentaire	26	39	Mini 109	1	3	10	
		Logique et Philosophie	26			1	3		
		1 sciences parmi :					2		
		• Physique							
		• Mathématiques							
		• Biologie							
		1 matières à choisir parmi :					2		
		• Géographie découverte 1	18			1			
		• Histoire de l'art contemporain ou mondes anciens	19.5			1			
		• Histoire moderne ou histoire contemporaine							
• Sociologie et ethnologie	13	19.5		1					
• Droit découverte	39			1					
• Economie découverte	26			1					
• Langues anciennes ou langues vivantes 2		24		1					
U.E. Méthodologie	1	Matière obligatoire							
		Méthodologie+ tutorat	13	19.5	52h	2	3	4	
		Langue vivante 1		19.5		2	1		
Total volume semestriel minimum par étudiant					252			30	

Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives							
U.E. Fondamentale	3	Matière obligatoire							
		Philosophie générale	13	13	91h		5	15	
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13			5		
		Philosophie politique	19.5	19.5			5		
U.E. Complémentaire	2	Matière obligatoire							
		Histoire de la philosophie complémentaire	26	39	Mini 122h		3	10	
		Logique	13			26			3
		T.P.L.E (<i>anglais, allemand, espagnol, italien, latin, grec</i>)							2
		1 matières à choisir parmi :					2		
		• Biologie ou Mathématique ou physique		39					
		• Géographie découverte 2	18						
		• Histoire de l'art moderne ou mondes médiévaux	19.5						
		• Psychologie sociale	13	19.5					
		• Sociologie politique ou relations internationales.	39						
		• Economie découverte	26						
• Langue vivante 2 ou Langue ancienne		18/24							
• Histoire ancienne ou hist médiévale	26	39							
U.E. Méthodologie	1	Matière obligatoire							
		Méthodologie+ tutorat		19.5	37.5		4	5	
		Langue vivante 1		18			1		
Total volume semestriel minimum par étudiant					250.5			30	

2019-2024

LICENCE 2 PHILOSOPHIE parcours HUMANITES

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E	
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives							
U.E. Fondamentale	3	Matière obligatoire							
		Philosophie générale	13	13	91h	1	5	15	
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13		1	5		
Epistémologie	19.5	19.5	1	5					
U.E. Complémentaire	2	Matière obligatoire							
		Esthétique	13	13	Mini 70h	1	3	9	
		1 matière aux choix :							
		• Philosophie générale complémentaire	26				3		
		• Histoire de la philosophie complémentaire							
		1 matières aux choixi :							
		• Géographie 2	18				1		3
		• Histoire de l'art contemporain ou mondes anciens	19.5				1		3
		• Histoire ancienne ou histoire médiévale	26	39					3
		• Sociologie contemporaine ou Inégalités	13	19.5			1		3
• Droit constitutionnel	39			1		3			
• Economie 2	26			1	3				
• Langues anciennes ou langues vivantes 2		18		1	3				
U.E. Méthodologie	1	Matière obligatoire							
		Méthodologie+ tutorat		19.5	37h5	1	4	6	
		Langue vivante 1		18		1	2		
Total volume semestriel minimum par étudiant					198.5			30	

Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. Fondamentale	3	Matière obligatoire			91h			15
		Philosophie générale	13	13		1	5	
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13		1	5	
		Epistémologie	19.5	19.5		1	5	
U.E. Complémentaire	2	Matière obligatoire			Mini 70h			9
		Esthétique	13	13			3	
		T.P.L.E. (<i>anglais, allemand, espagnol, italien, latin, grec</i>)		26			3	
		1 matières aux choix :						
		• Géographie 2	18				3	
		• Histoire de l'art et archéologie	19.5				3	
		• Histoire ancienne ou histoire médiévale	26	39			3	
		• Sociologie contemporaine ou domaines spé.	13	19.5			3	
		• Droit constitutionnel	39				3	
		• Economie 2	26				3	
• Langues anciennes		18/24		3				
• langues vivantes 2	26	39		3				
U.E. Méthodologie	1	Matière obligatoire						
		Méthodologie+ tutorat		19.5	37h5		3	6
		Langue vivante 1		18			1	
Total volume semestriel minimum par étudiant					198.5			30

2019-2024

LICENCE 2^{ème} année PHILOSOPHIE parcours LOGIQUE

Noté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmt	ECTS U.E	
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives							
U.E. Fondamentale	3	Matières obligatoires							13
		Philosophie générale	13	13		3	4		
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13	91h	3	4		
		Epistémologie	19.5	19.5		3	5		
U.E. Complémentaire	3	Matières obligatoires							12
		Philosophie générale complémentaire	26	0		3	3		
		Mathématiques	13	13		3	3		
		Logique	26	26	130h	3	3		
		Histoire de la logique antique et médiévale	13	13		3	3		
U.E Méthodologie	1	Matière obligatoire							5
		Méthodologie	0	18		1	3		
		Langue vivante 1	0	18	54H	1	1		
		Informatique et philosophie	0	18		1	1		
Total volume semestriel minimum par étudiant			123.5	153	276.5		30		

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmt	ECTS U.E	
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives							
U.E. Fondamentale	3	Matières obligatoires							13
		Philosophie générale	13	13		3	4		
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13	91h	3	4		
		Epistémologie	19.5	19.5		3	5		
U.E. Complémentaire	3	Matières obligatoires							12
		T.P.L.E. (<i>texte philosophique en langue étrangère, anglais, allemand espagnol, italien, grec, latin</i>)	0	26		3	3		
		Logique	26	26	104h	3	3		
		Histoire de la logique antique et médiévale	13	13		3	3		
U.E Méthodologie	1	Matière obligatoire							5
		Méthodologie	0	18		1	3		
		Langue vivante 1	0	18	54H	1	1		
		Informatique et philosophie	0	18		1	1		
Total volume semestriel minimum par étudiant			84.5	164.5	250.5		30		

2019-2024
LICENCE 1^{ère} année PHILOSOPHIE parcours sociologie

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. Fondamentale	3	Matières obligatoires						12
		Philosophie générale	13	13	91h	3	4	
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13		3	4	
		Philosophie morale	19.5	19.5		3	4	
U.E. Complémentaire	2	Matières obligatoires						12
		Sociologie & ethnologie	13	19.5	109	2	3	
		Enquête sociologique	0	18		2	3	
		Anthropologie des sociétés contemporaines	13	19.5		2	3	
		Logique et philosophie	13	13	2	3		
U.E Méthodologie	1	Matière obligatoire						6
		Méthodologie	0	19.5	37.5	1	4	
		Langue vivante 1	0	18		1	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant			84.5	153	237.5		30	

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. Fondamentale	3	Matière obligatoire						12
		Philosophie générale	13	13	91h	3	4	
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13		3	4	
		Philosophie politique	19.5	19.5		3	4	
U.E. Complémentaire	2	Matière obligatoire						12
		Sociologie & ethnologie 2	13	19.5	143h	2	5	
		Psychologie sociale	13	19.5		2	5	
		Méthodes quantitatives	0	26		2	2	
		Logique	13	39				
U.E Méthodologie	1	Matière obligatoire						6
		Méthodologie	0	19.5	37.5h	1	4	
		Langue vivante 1	0	18		1	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant			84.5	187	271.5		30	

2019-2024

LICENCE 2^{ème} année PHILOSOPHIE parcours sociologie

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmnt	ECTS élmnt	ECTS U.E	
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives							
U.E. Fondamentale	3	Matières obligatoires							12
		Philosophie générale	13	13	91h	3	4		
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13		3	4		
		Epistémologie	19.5	19.5		3	4		
U.E. Complémentaire	2	Matières obligatoires							12
		Sociologies contemporaines	13	26	104h	2	4		
		Méthodes qualitatives	0	26		2	4		
		Inégalités et vulnérabilités	13	26		2	4		
U.E Méthodologie	1	Matière obligatoire							6
		• Méthodologie	0	18	37.5h	1	4		
		• Langue vivante 1	0	18		1	2		
Total volume semestriel minimum par étudiant			71.5	133.5	195h			30	

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmnt	ECTS élmnt	ECTS U.E	
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives							
U.E. Fondamentale	3	Matière obligatoire							12
		Philosophie générale	13	13	91h	3	4		
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13		3	4		
		Epistémologie	19.5	19.5		3	4		
U.E. Complémentaire	2	Matière obligatoire							12
		Anthropologie générale	13	26	104h	2	4		
		Statistiques et démographies	0	26		2	4		
		Domaines de recherches spécialisés	13	26		2	4		
U.E Méthodologie	1	Matière obligatoire							6
		Méthodologie	0	19.5	37.5h	1	4		
		Langue vivante 1	0	18		1	2		
Total volume semestriel minimum par étudiant			71.5	161	232.5			30	

2019-2024

Double LICENCE 1^{ère} année PHILOSOPHIE-DROIT

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.FONDAMENTALE PHILOSOPHIE	3	Matière obligatoire						
		Philosophie générale	13	13	110.5h	1	5	18
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13		1	5	
		Philosophie morale	19.5	19.5		1	5	
		Méthodologie	0	19.5		1	3	
U.E.FONDAMENTALE DROIT	2	Matière obligatoire						
Introduction au droit privé		36	18	162	2	4	12	
Droit constitutionnel		36	18		2	4		
Langue vivante		0	18		2	2		
1 matière à choisir parmi :								
• Introduction historique au droit	36		2		2			
• Institutions juridictionnelles	36		2	2				
Total volume semestriel minimum par étudiant			153.5	119	272.5		30	

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.FONDAMENTALE PHILOSOPHIE	3	Matière obligatoire						
		Philosophie générale	13	13	110.5	1	5	18
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13		1	5	
		Philosophie politique	19.5	19.5		1	5	
		Méthodologie	0	19.5		1	3	
U.E.FONDAMENTALE DROIT	2	Matière obligatoire						
Droit de la famille		36	18	162	2	4	12	
Constitution de la Vème République		36	18		2	4		
Relations internationales		36	0		2	2		
Langue vivante		0	18		2	2		
Total volume semestriel minimum par étudiant			153.5		119	272.5		

2019-2024

Double LICENCE 2^{ème} année PHILOSOPHIE-DROIT

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.FONDAMENTALE PHILOSOPHIE	3	Matière obligatoire						
		Philosophie générale	13	13	128.5	3	4	17
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13		3	4	
		Epistémologie	19.5	19.5		3	4	
		Méthodologie	0	19.5		3	3	
		Informatique et philosophie	0	18		3	3	
U.E.FONDAMENTALE DROIT	2	Matière obligatoire						
		Obligations I (contrats)	36	18	162	2	4	13
		Droit administratif	36	18		2	4	
		Droit institutionnel de l'Union Européenne	36	0		2	3	
		Langue vivante1	0	18		2	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant			153.5	137	290.5		30	

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.FONDAMENTALE PHILOSOPHIE	3	Matière obligatoire						
		Philosophie générale	13	13	111.5	3	4	17
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13		3	4	
		Epistémologie	19.5	19.5		3	4	
		Philosophie de la pratique	0	18		3	2	
		Méthodologie	0	19.5		3	3	
U.E.FONDAMENTALE DROIT	2	Matière obligatoire						
		Obligations II(Responsabilités)	36	18	162	2	4	13
		Droit administratif II moderne et contemporaine	36	18		2	4	
		Langue vivante 1	0	18		2	2	
		1 matière aux choix :						
		• Droit des affaires	36		2	3		
• Histoire du droit pénal	36		2	3				
Total volume semestriel minimum par étudiant			171.55	119	290.5		30	

2019-2024

Double LICENCE 1^{ère} année PHILOSOPHIE-ECONOMIE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. Fondamentale Philosophie	3	Matière obligatoire			110.5			15
		Philosophie générale	13	13		1	5	
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13		1	5	
		Philosophie morale	19.5	19.5		1	5	
		Méthodologie	0	19.5		1	3	
U.E. Fondamentale Economie	2	Matière obligatoire			144			13
		Introduction générale à l'économie	36	18		1	5	
		Mathématiques 1 (DE)	36	0		1	4	
		Problèmes économiques contemporains	36	0		1	4	
U.E. Langue	1	Langue vivante	0	18	18	1	2	2
Total volume semestriel minimum par étudiant			152	81.5	272.5			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. Fondamentale Philosophie	3	Matière obligatoire			128.5			14
		Philosophie générale	13	13		1	4	
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13		1	3	
		Autonomisation de l'économie	18	0		1	3	
		Logique	0	39		1	3	
		Méthodologie de la philosophie	0	19.5		1	3	
U.E. Fondamentale Economie	2	Matière obligatoire			156			14
		Théories économiques comparées : valeurs et répartition	24	18		1	4	
		Microéconomie : le producteur et le consommateur	24	18		1	4	
		Statistiques et informatique 1	36	0		1	3	
		Macroéconomie : Comptabilité nationale	24	12		1	3	
U.E Langue	1	Langue vivante	0	18	18	1	2	2
Total volume semestriel minimum par étudiant			152	150.5	302.5			30

2019-2024

Double LICENCE 2^{ème} année PHILOSOPHIE-ECONOMIE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. Fondamentale Philosophie	3	Matière obligatoire			128.5			15
		Philosophie générale	13	13		1	3	
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13		1	3	
		Philosophie politique et morale	18	0		1	3	
		Méthodologie	0	19.5		1	2	
		Epistémologie	19.5	19.5			4	
U.E. Fondamentale Economie	2	Matière obligatoire			135			13
		Macroéconomie: Economie fermée	24	12		1	3	
		Mathématiques 2	36	0		1	3	
		Microéconomie : équilibre concurrentiel et défaillance de marché	24	15		1	4	
		HFTE: Intro à l'épistémologie économique	24	0		1	3	
U.E Langue	1	Langue vivante	0	18	18	1	2	2
Total volume semestriel minimum par étudiant			171.5	110	281.5			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmtt	ECTS U.E
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. Fondamentale Philosophie	3	Matière obligatoire			128.5			15
		Philosophie générale	13	13		1	3	
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13		1	3	
		Epistémologie	19.5	19.5		1	4	
		Méthodologie de la philosophie	0	19.5		1	2	
		Justice et économie normative	18	0		1	3	
U.E. Fondamentale Economie	2	Matière obligatoire			147			13
		Macroéconomie : économie ouverte	24	12		1	3	
		Microéconomie : le pouvoir de marché	24	15		1	4	
		Théories économiques comparées: Croissance et crises	24	12		1	3	
		Statistiques 2	36	0		1	3	
U.E Langue	1	Langue vivante	0	18	18	1	2	2
Total volume semestriel minimum par étudiant			171.5	122	293.5			30

2019-2024

Double LICENCE 1^{ère} année PHILOSOPHIE-HISTOIRE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 PHILOSOPHIE	3	Matière obligatoire						15
		Philosophie générale	13	13		1	5	
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13	91h	1	5	
		Philosophie morale	19.5	19.5		1	5	
U.E.2 HISTOIRE	2	Matière obligatoire						10
		Histoire moderne	26	39		2	5	
		Histoire contemporaine	26	39	130h	2	5	
U.E Méthodologie	3	Matière obligatoire						5
		Langue vivante 1	0	19.5	37.5	1	1	
		Méthodologie <u>ou</u> TPLE (grec ou latin)	0	18		1	1	
		Langue ancienne <u>ou</u> Langue vivante 2	0	18	18	1	1	
		1 matière à choisir parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Sociologie & ethnologie • Histoire de l'Art contemporain • Art et archéologie des mondes anciens • Géographie découverte 				1	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant								30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 PHILOSOPHIE	3	Matière obligatoire						15
		Philosophie générale	13	13		3	5	
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13	91h	3	5	
		Philosophie politique	19.5	19.5		3	5	
U.E.2 HISTOIRE	2	Matière obligatoire						10
		Histoire ancienne	26	39		2	5	
		Histoire médiévale	26	39	130h	2	5	
U.E Méthodologie	3	Matière obligatoire						5
		Histoire et informatique	13	19.5	37.5h	1	1	
		Langue vivante 1	0	18		1	1	
		Langue ancienne <u>ou</u> Langue vivante 2	0	18	18		1	
		1 matière à choisir parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Psychologie sociale • Histoire de l'art moderne • Art & archéo des mondes médiévaux • Géographie découverte 					2	
Total volume semestriel minimum par étudiant								30

2019-2024

Double LICENCE 2^{ème} année PHILOSOPHIE-HISTOIRE

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 PHILOSOPHIE	3	Matière obligatoire						15
		Philosophie générale	13	13		1	5	
		Histoire de la philosophie ancienne et médiévale	13	13	91h	1	5	
		Epistémologie	19.5	19.5		1	5	
U.E.2 HISTOIRE	2	Matière obligatoire						10
		Histoire ancienne	26	39		2	5	
		Histoire médiévale	26	39	130h	2	5	
U.E Méthodologie	3	Matière obligatoire						5
		Langue vivante 1	0	19.5		1	1	
		Informatique et statistique	0	18	37.5	1	1	
		Langue ancienne <u>ou</u> Langue vivante 2	0	18	18	1	1	
		1 matière à choisir parmi :				1	2	
		<ul style="list-style-type: none"> • Sociologie contemporaine • Histoire de l'Art contemporain • Art et archéologie des mondes anciens • Géographie 2 • Inégalités et vulnérabilités 						
Total volume semestriel minimum par étudiant								30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E.1 PHILOSOPHIE	3	Matière obligatoire						15
		Philosophie générale	13	13		3	5	
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13	91h	3	5	
		Epistémologie	19.5	19.5		3	5	
U.E.2 HISTOIRE	2	Matière obligatoire						10
		Histoire moderne	26	39		2	5	
		Histoire contemporaine	26	39	130h	2	5	
U.E Méthodologie	1	Matière obligatoire						5
		Méthodologie <u>ou</u> TPLE (grec ou latin)*	13	19.5	37.5h	1	1	
		Langue vivante 1	0	18		1	1	
		Langue ancienne <u>ou</u> Langue vivante 2	0	18	18		1	
		1 matière à choisir parmi :					2	
		<ul style="list-style-type: none"> • Anthropologie générale • Domaines de recherche spécialisés • Histoire de l'art modernes • Art & archéo des mondes médiévaux • Géographie 2 						
Total volume semestriel minimum par étudiant								30

2019-2024

Double LICENCE 1^{ère} année PHILOSOPHIE-SCIENCE POLITIQUE

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. Fondamentale	3	Matière obligatoire			91h			12
		Philosophie générale	13	13		4		
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13		4		
		Philosophie morale	19.5	19.5		4		
U.E. complémentaire	2	Matière obligatoire			Mini 109			12
		Droit constitutionnel	36	18		4		
		Relations internationales	36	18		4		
		Techniques documentaires	36	0		2		
		1 matière aux choix :	0	18				
		<ul style="list-style-type: none"> • Histoire moderne • Histoire contemporaine • Langue ancienne • Langue vivante 2 	19.5	0		2	19.5	
U.E. Méthodologie	1	Matière obligatoire						6
		Méthodologie +tutorat		19.5		4		
		Langue vivante		18h		2		
Total volume semestriel minimum par étudiant			162.5	158	320.5			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E				
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives										
U.E. Fondamentale	3	Matière obligatoire			91h			12				
		Philosophie générale	13	13		4						
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13		4						
		Philosophie politique	19.5	19.5		4						
U.E. complémentaire	2	Matière obligatoire			Mini 109			12				
		Droit constitutionnel	36	18		5						
		Sociologie politique	36	18		5						
		1 matière aux choix :	0	18								
		<ul style="list-style-type: none"> • Histoire ancienne • Histoire médiévale • Langue ancienne • Langue vivante 2 	19.5	0		2	19.5		0	2	18	2
						18	2					
U.E. Méthodologie	1	Matière obligatoire						6				
		Méthodologie +tutorat		19.5		4						
		Langue vivante		18h		2						
Total volume semestriel minimum par étudiant			162.5	158	320.5			30				

Double LICENCE 2e année PHILOSOPHIE-SCIENCE POLITIQUE

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. Fondamentale	3	Matière obligatoire			91h			12
		Philosophie générale	13	13		3	4	
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13		3	4	
		Epistémologie	19.5	19.5		3	4	
U.E. complémentaire	2	Matière obligatoire			132h			12
		Histoire des idées politiques	39	18		2	5	
		Sociologie des organisations politiques	39	18		2	5	
		Techniques des sciences sociales et science politique	0	18		2	2	
U.E. Méthodologie	1	Matière obligatoire			37.5			6
		Méthodologie	0	19.5		1	4	
		Langue vivante 1	0	18		1	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant			123.5	137	260.5			30

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. Fondamentale	3	Matière obligatoire			91h			12
		Philosophie générale	13	13		3	4	
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13		3	4	
		Epistémologie	19.5	19.5		3	4	
U.E. complémentaire	2	Matière obligatoire			153			12
		Systèmes politiques comparées	39	18		2	5	
		Institutions administratives et action publique	39	18		2	5	
		Economie politique	39	0		2	2	
U.E. Méthodologie	1	Matière obligatoire			37.5			6
		Méthodologie	0	19.5			4	
		Langue vivante 1	0	18			2	
Total volume semestriel minimum par étudiant			162.5	119	281.5			30

2019-2024

Double LICENCE 1^{ère} année PHILOSOPHIE-LETTRES

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmnt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 1		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. 1 PHILOSOPHIE (PARIS I)	1	Matière obligatoire						
		Philosophie générale	13	13	136.5h	1	3	12
		Histoire de la philosophie antique et médiévale	13	13		1	3	
		Philosophie morale	19.5	19.5		1	3	
		Art et archéologie de l'antiquité classique	26	19.5		1	3	
U.E.2 LETTRES MODERNES (PARIS III)	1	Matière obligatoire						
		Histoire littéraire (M.A.-17ème)	0	24	94h	1	4	12
		Littérature, culture et société	0	48		1	4	
		Français moderne: introduction à l'analyse linguistique	0	24		1	4	
U.E METHODOLOGIE	1	Matière obligatoire						
		Méthodologie + tutorat en philosophie (Paris I)	0	19.5	91.5h	1	2	6
		Langue vivante 1 au choix (Paris I ou Paris III)	0	18		1	1	
		Méthodologie "information à l'analyse des textes et des documents (Paris III)	0	18		1	1	
		Aide à la réussite (Paris III)	0	18		1	1	
		Langue ancienne ou langue vivante 2 (Paris I ou Paris III)	0	18		1	1	
Total volume semestriel minimum par étudiant			71.5	252.5	324		30	

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmnt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 2		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. 1 PHILOSOPHIE (PARIS I)	1	Matière obligatoire						
		Philosophie générale	13	13	136.5h	1	3	12
		Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	13	13		1	3	
		Philosophie politique	19.5	19.5		1	3	
		Art contemporain du 20e	26	19.5		1	3	
U.E.2 LETTRES MODERNES (PARIS III)	1	Matière obligatoire						
		Histoire littéraire (18ème-21ème)	0	26	94h	1	4	12
		Littérature, culture et société	0	52		1	4	
		Français moderne: introduction à l'analyse syntaxique	0	26		1	4	
U.E METHODOLOGIE	1	Matière obligatoire						
		Méthodologie + tutorat en philosophie (Paris I)	0	19.5	91.5h	1	1	6
		Langue vivante 1 au choix (Paris I ou Paris III)	0	18		1	1	
		UE transversale de professionnalisation "écritures professionnelles" (Paris III)	0	18		1	1	
		Aide à la réussite (Paris III)	0	18		1	1	
		Langue ancienne ou langue vivante 2 (Paris I ou Paris III)	0	18		1	1	
		Informatique (Paris III)		19.5		1	1	
Total volume semestriel minimum par étudiant			71.5	283	354.5		30	

2019-2024

Double LICENCE 2^{ème} année PHILOSOPHIE-LETTRES

Voté CFVU du 22 février 2019

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 3		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. 1 PHILOSOPHIE (PARIS I)	1	Matière obligatoire						
		<ul style="list-style-type: none"> • Philosophie générale • Histoire de la philosophie antique et médiévale • Esthétique • Art et archéologie du moyen-âge 	13	13	123.5h	1	3	12
			13	13		1	3	
			13	13		1	3	
			26	19.5		1	3	
U.E.2 LETTRES MODERNES (PARIS III)	1	Matière obligatoire						
		<ul style="list-style-type: none"> • Transmission littéraires • Littérature générale et comparée (LGC) • Français moderne: questions d'énonciations 	0	48	96h	1	4	12
			0	24		1	4	
			0	24		1	4	
U.E METHODOLOGIE	1	Matière obligatoire						
		<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie + tutorat en philosophie (Paris I) • Langue vivante 1 au choix (Paris I ou Paris III) • Latin/ grec (Paris III) • Informatique (Paris III) 	0	19.5	73.5	1	2	6
			0	18		1	2	
			0	18		1	1	
			0	18		1	1	
Total volume semestriel minimum par étudiant			65	234	299		30	

Semestre et U.E	Coef. UE	Intitulé des éléments pédagogiques	Durée CM	Durée TD	Durée Total	Coef. élmtt	ECTS élmnt	ECTS U.E
Semestre 4		Bonus : Activités culturelles, activités sportives						
U.E. 1 PHILOSOPHIE (PARIS I)	1	Matière obligatoire						
		<ul style="list-style-type: none"> • Philosophie générale • Histoire de la philosophie moderne et contemporaine • Esthétique • Art des temps modernes (XVI-XVIIe) 	13	13	123.5h	1	3	12
			13	13		1	3	
			13	13		1	3	
			26	19.5		1	3	
U.E.2 LETTRES MODERNES (PARIS III)	1	Matière obligatoire						
		<ul style="list-style-type: none"> • Littérature, histoire et histoire des idées • Littérature générale et comparée • Français moderne: forme et sens 	0	52	104h	1	4	12
			0	26		1	4	
			0	26		1	4	
U.E METHODOLOGIE	1	Matière obligatoire						
		<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie + tutorat en philosophie (Paris I) • Langue vivante 1 au choix (Paris I ou Paris III) • Latin/ grec (Paris III) 	0	19.5	55.5	1	3	6
			0	18		1	1	
			0	18		1	2	
Total volume semestriel minimum par étudiant			65	224	289		30	